Les Côteaux - Grande boucle - Saint-Michel n°1

(Mairie de St Michel/Rhône)

Randonnée entre les vignes et le Rhône.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 6.0 km

Dénivelé positif : 200 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Saint-Michel sur Rhône - Parking de la Mairie
Arrivée : Saint-Michel sur Rhône - Parking de la Mairie
Balisage : Pédestre communal

Profil altimétrique

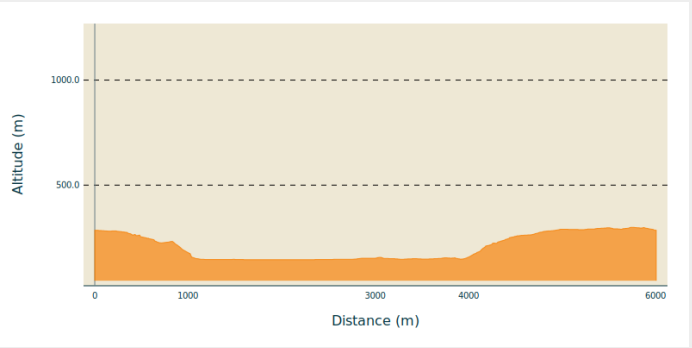

Altitude min 145 m Altitude max 299 m

Du parking, remonter devant la Mairie et l'église, prendre la rue qui passe sous le cimetière. Arrivé dans le hameau du Piaton, prendre à gauche entre les maisons; belle vue sur la vallée. Après celles-ci descendre à droite dans le coteau. Arrivé au bas du sentier, rejoindre la RD386. Puis prendre à droite le long de la voie ferrée en direction du sud. Au bout du chemin, prendre à gauche la rue du Grand Val puis encore à gauche rue de la Lône. 100m avant de rejoindre la RD 386, prendre à droite pour passer dans le quartier de Jassoux. Au bout de la rue de Jassoux, traverser la RD386 pour prendre l'impasse de la Croix Rouge. Passer sous la voie ferrée et prendre à droite pour la longer. Au bout de l'impasse du clos Randon, monter en direction des vignes sur 50m puis à droite entre les maisons (on passe sur la commune de Verin). Poursuivre en repassant sous la voie ferrée puis prendre plein nord en longeant la RD386. Rester dans la rue qui rejoint Verin. Arrivé dans le bourg, prendre à gauche avant le ruisseau puis monter par le tronçon commun au sentier Béatrice de Roussillon (balisage marron et blanc). En haut du sentier (commune de Saint- Michel), monter tout droit par la rue de la Cartherie puis prendre à droite l'impasse aux Bois (belle croix face à l'impasse). A la sortie du sentier, continuer tout droit à travers les habitations par la rue de l'Ollagnière. Poursuivre en laissant le sentier n°8 et le tour du Parc sur votre droite. Continuer environ 200m puis quitter la rue par l'impasse la Gaie sur la droite. Au bout du chemin (env 250m), descendre à gauche le long de la maison en direction du ruisseau. Remonter en face et rejoindre le bourg par la rue de Rampot.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre route...

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112**

Attention, traversée d'une route à grande circulation et d'un passage à niveau !

ATTENTION, pour les randonnées en bordure du Rhône, informez-vous avant votre départ sur les risques de crues :

Auprès de la mairie : 04.74 87 23 09
En se connectant sur www.vigicrues.gouv.fr ou www.inforhone.fr

Prudence, sur cet itinéraire, vous pourriez croiser des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances. https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/

Comment venir ?

Transports

Bus L40, arrêt à St-Michel-sur-Rhône : https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l40-maclas-pelussin-vienne

Accès routier

Depuis la D.1086, prendre la D.34 vers St-Michel-sur-Rhône.
Deux parkings à proximité du départ.

Cette randonnée vous est proposée par la commune en lien avec le Parc Naturel Régional du Pilat.

Parking conseillé

Parking de la Mairie